



bail réduit à 1 mois

Par **francis88**, le **12/06/2019** à **12:51**

Bjrs ,j'ai quitté mon domicile avec un certificat médical ,mais l'avocat du proprio dit qu'il n'est pas justifié car on a déménagé, dans un appartement à 200m de chez lui en prenant un appart avec une chambre à l'étage et comme il sais que je suis en mobilité réduite mais pas que ça (je pense qu'il y a secret médical),mais on à une chambre le tout en rez de jardin,il demande de motiver mon départ chose que je pense et tenu par le secret médical en plus du certificat médical j'ai mis dans la lettre un justificatif que je touche de l'AAH qui est déjà par lui même un justificatif qui peut prétendre un préavis réduit aidez moi doit je répondre ou pas car il réclame les 2 mois non effectués.rnrnA l'état des lieux l'huissier a vu une très légère fuite sous le mitigeur lavabos (état des lieux entrée marqué moyen car fonctionnement pas terrible) sur la caution à été déduit un mitigeur neuf (acheté par le proprio)+ la pose par un plombier 15 jours après, un plombier m'a dit si c'est un changement de joints ou clapet c'est à ta charge mais pas le changement de la robinetterie complète que faire.rnrnrnMERC!